

FEDERATION FRANCAISE DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL



Le 24 octobre 2018

REUNION DU COMITE DIRECTEUR REGIONAL

A BANS, le samedi 20 octobre 2018.

Présents :

Robert Dutronc, Joseph Illana, Patrick Krewiss, Alain Vorillion, Philippe Cattelet, Paulo De Bastos, Robert Maujonnet, Christian Berthet, Jean Pierre Chalopin, Laurent Chapotot, Robert Devoille, Pascal Dugast, Annie Dutronc, Christine Ehlen, Martine Krewiss, Denis Lhomme, Marie Jeanne Lhomme, Emilie Maraux, Jean Marie Maraux, Daniel Marcy, René Midey, Christian Perraudin, Mireille Vorillion.

Absents : aucun.

Le Président Robert Dutronc précise que les Présidents de CD ont travaillé à la préparation de cette réunion lors de leur rencontre à Chalon Sur Saône, le 1^{er} octobre dernier, à Chenôve ; la construction de la Région BFC avance ; elle grandit petit à petit.

Paulo De Bastos, dans son mot d'accueil, évoque « un mariage entre la Franche-Comté et la Bourgogne qui se consomme lentement mais sûrement », en référence historique à l'union - six siècles avant nous - de la franco-comtoise Guigone de Salins et du bourguignon Nicolas Rolin, fondateurs des Hospices de Beaune.

Le calendrier 2019 et son budget prévisionnel.

Les CRC : mise en place du cahier des charges avec l'ébauche de Paulo De Bastos et Patrick Krewiss.

Paulo De Bastos évoque l'attitude ingrate et oublieuse de la Fédération qui s'impatiente à voir arriver le cahier des charges des CRC BFC, alors qu'à Mende, au Congrès dernier, ce document a servi de base de travail !...

Paulo en achèvera la rédaction (doc. PV réunion du 1^{er} oct), pour le présenter à Robert Dutronc puis à l'AG du 1^{er} décembre.

L'assemblée s'entend sur le montant de l'inscription : 50€ (cinquante) par équipe.

Ce règlement sera joint au bulletin d'inscription.

- 24 équipes en lice pour la Franche-Comté, 32 pour la Bourgogne.

Chaque Entité disputera son CRC, pour aboutir à une finale Régionale.

Dotations CRC :

100% des mises (Comité Régional) + 350€ (trois cent cinquante) par CD.

Exemple : 56 équipes x 50€ = 2800€ + 2800€ (CR BFC) + 350€ x 8 comités = 2800 donc total dotation CRC OPEN et CRC F : 8400€

En finale Régionale jeunes : 8 équipes (4 par catégorie, 4 B, 4 FC).

En finale Régionale vétérans : 4 équipes (2 B, 2 FC).

CR BFC : dotation de 150€/équipe jeune et vétéran qui se déplace à la finale régionale donc 1200€ (jeunes) et 600€ (vétéran)

Dotation finales CNC :

Forfait de 500€ (cinq cents) par équipe CNC OPEN et CNC féminin.

Forfait de 250€ (deux cent cinquante) pour CNC vétérans.

Forfait de 250€ (deux cent cinquante) pour CNC jeunes.

Pour les équipes qualifiées aux finales CNC à St Chamond, du 23 au 28 octobre : Autun et Charnay les Mâcon (jeunes) et Dijon (vétérans), il leur sera alloué à chacune un forfait de 250€ (deux cent cinquante) et 0,20 c par km et par véhicule (2 véhicules par équipe). Calcul des frais de route à compter du Siège Social du club.

Budget global : 18000€.

Les forfaits des clubs de Migennes (hommes) et d'Ancy le Franc (femmes), en 2018 : une amende de 600€ (six cents) à chacun des clubs semble une bonne solution.

Les championnats Régionaux : cahier des charges.

Avant l'AG du Comité Régional du 1^{er} décembre, les Présidents des CD organisateurs devront avoir transmis les lieux de chaque championnat Régional (CD 21, 25, 39, 58, 70).

- Participation aux chpts régionaux des qualifiés (PV réunion du 1^{er} oct) :

Philippe Cattelet présente un document que chaque joueuse ou joueur qualifié pourrait signer afin d'attester de sa participation ou non au championnat régional : s'assurer auprès de la Fédération du bien-fondé du projet (document joint à ce PV).

Les qualifiés, absents à un chpt régional, devront fournir un certificat médical ou une attestation explicite, dans les 3 jours suivants ce chpt. A défaut, ils seront convoqués devant la Commission de discipline. Le rappeler aux AG des CD.

Remplacement d'une équipe : limiter le repêchage dans les CD aux perdants des 1/8ème de finale.

Aux championnats régionaux

Le Comité Régional prend en charge :

- Les frais d'arbitrage (repas, hôtel, déplacement).

- Les récompenses.

Le club organisateur :

- Les fleurs (le CD peut participer).

- Les frais de déplacement et la restauration du Délégué.

Les CD prennent en charge leurs équipes :

- Frais de déplacement : à discrétion de chaque CD.

- Hôtellerie : une nuitée/joueur (15€) sur justificatif, si la distance du Siège Social du club au terrain de chpt est égale ou supérieure à 150 km.

- Repas : prise en charge limitée à 16€, boisson comprise.

Les championnats de France :

Le Comité Régional qualifiera 4 équipes en triplète.

Revoir et proposer à Laurent Rougier un nouveau tableau pour élargir et ramener le nombre d'équipes régionales à 2 par catégorie en pétanque, 2 au provençal ; Pascal Dugast s'en occupe en s'assurant que Mr Rougier a bien intégré la fusion BFC...

Prise en charge par le Comité Régional de ses équipes qualifiées :

- Hôtellerie : réservée et réglée en amont, 2 nuitées pour la pétanque, 3 nuitées pour le jeu provençal : les délégations la boudant se logeront à leurs frais.
- Déplacement : indemnisation par véhicule au taux de 0,30€/km (à soumettre à la Commission des Finances), du Siège Social du CD concerné au lieu du championnat.
- Restauration : forfait de 20€ par repas. 5 repas pris en compte par joueur, 6 **ou** 7 pour chpt provençal.
- Photo : 10€.

Le Délégué de l'équipe : situé géographiquement le plus près possible de l'équipe qualifiée.

Le Comité Régional lui avancera son pécule par virement.

Côté technique, Laurent Chapotot ne pouvant plus assurer les réservations hôtelières, Robert Dutronc a sollicité Georges Baudin (CD 71) qui sera aidé par Pascal Dugast.

Les Nationaux et Régionaux :

La liste arrêtée est jointe au PV.

Chaque CD pourrait-il subventionner chacun de nos 6 Nationaux à hauteur de 250€ ? Réflexion et réponse à l'AG.

Les Régionaux :

Le Délégué fera le compte-rendu au moyen du document fédéral (celui des Nationaux).

L'assemblée décide que chaque équipe portera un haut identique à partir des 1/8^{ème} de finale.

Commission jeunes :

Le 17 février 2019, la Commission jeunes de Franche-Comté organise un marathon. Le principe : associer en triplète 2 jeunes et un éducateur non-tireur avec rotation de joueurs à chaque partie. Proposition de Paulo De Bastos : inviter l'Entité Bourgogne à engager ses jeunes, chaque CD participant à hauteur de 200€ (deux cents) par équipe, le **CR BFC** finançant 500€ (cinq cents).

Accord des 4 Présidents bourguignons.

Prendre contact avec Michel Bourgeon.

Paulo De Bastos s'interroge sur le cas de Jérôme Billiette : Patrick Krewiss annonce sa participation au stage de formateur, avec l'aide de Ludovic Baudement.

3 équipes jeunes par catégorie qualifiées au chpt de France ?

Commission féminine : Mireille Vorillion évoque l'organisation d'un marathon féminin en fin d'année 2019 à Dijon. Un mode de sélection interne à la Bourgogne permet de qualifier ses équipes. Les modalités seront précisées ultérieurement et la Franche-Comté intégrera cette compétition. Dotation du CR BFC : 1000€.

Commission arbitrage :

Jean Locatelli souhaiterait un membre par CD à la Commission, soit 8.

Réponses : au regard de la difficulté d'autres Commissions (discipline, par exemple), à réunir le quota quand le besoin se manifeste, il semble prudent de pouvoir disposer du plus grand nombre possible.

Les autres Commissions :

Discipline, arbitrage, technique et sportive, etc : il restera à établir leur budget avant l'AG, pour boucler le travail d'aujourd'hui.

Trésorerie :

Le compte de Salins les Bains : 70600€.

Le compte de Varennes Vauzelles sera clôturé après l'enregistrement des subventions à venir.

Questions et infos diverses.

Discipline : Robert Dutronc et Philippe Cattelet ont évoqué en début de séance les affaires de discipline qui polluent le climat sur les terrains, et même en dehors. Il est donc important que les membres de chaque Commission de discipline Départementale, et de la Commission régionale, assistent à la journée de formation, le 3 novembre prochain, à Chalon sur Saône.

- Quand les membres de la Commission régionale officient sur une journée, leur repas de midi est pris en charge par le Comité Régional.

- Arbitres : solliciter des candidatures aux AG des CD : la circulaire Grignon dénonce l'âge moyen de nos arbitres sur le plan national : 62ans et demi...

- Examen d'arbitre et d'éducateur BF 2 : déplacement pris en charge par le C R.

- Le Comité Régional alloue 500€ (cinq cents) à Antoine Martin, en partie de ses frais engagés pour son examen d'arbitre national.

- Les tenues : Patrick Krewiss expose les devis et des modèles de tenues de différentes qualités. L'AG fera le choix, en vertu du budget proposé : 90€ au maximum par tenue.

Habillement des joueurs en concours : se référer au tableau fédéral de la tenue vestimentaire selon l'évènement.

- le Congrès Fédéral 2019 à Troyes : le Comité Régional prend en charge 2 personnes.

- A l'AG du 1^{er} décembre, à Belfort : élections, remplacer Bernadette Lamboley et Denis Lega, démissionnaires.

Le Comité Régional invite les Grands électeurs, **la commission électorale et les vérificateurs aux comptes.**

- Un document parviendra aux CD afin de faire état du nombre de leurs licenciés dans chaque catégorie, de leurs clubs, de leurs équipes en CRC, CNC, de leurs écoles de pétanque, etc.

Séance levée à 17h 45.